



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 49584

Texte de la question

M. François Brottes attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation sur les difficultés rencontrées par les salariés des entreprises contraintes de recourir au chômage partiel et qui ont contracté un emprunt immobilier. L'assurance perte d'emploi étant inopérante en cas de chômage partiel, ces familles se retrouvent dans l'incapacité, provisoire, de faire face à leurs charges de remboursement, surtout en cas d'échec des tentatives d'accord amiable avec la banque concernée. Il souhaiterait connaître les actions qu'il entend mener auprès des établissements bancaires pour les sensibiliser à cette question, et quels dispositifs il prévoit de mettre en oeuvre pour répondre rapidement à l'impasse dans laquelle se trouvent ces familles.

Données clés

Auteur : [M. François Brottes](#)

Circonscription : Isère (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49584

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4782

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)